

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

DELIBERATION N°2022.00165

**SOUTIEN AUX ACTEURS DEDIES A L'ANIMATION DE L'ECOSYSTEME
D'INNOVATION « INDUSTRIE » - POLE DE COMPETITIVITE CIMES**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY,
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK,
Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ,
M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 25 avril 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220414-D20220016510

DATE D'AFFICHAGE :25 avril 2022

Pouvoirs :

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. David FARA,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, M. Philippe DENIS,
M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, M. Yves MORAND

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

SOUTIEN AUX ACTEURS DEDIES A L'ANIMATION DE L'ECOSYSTEME D'INNOVATION « INDUSTRIE » - POLE DE COMPETITIVITE CIMES

Dans le cadre du soutien à la filière industrie, Saint-Etienne Métropole s'appuie sur les actions conduites par le pôle de compétitivité CIMES (Creating Integrated Mechanical Systems).

Celui-ci préfigure un des premiers hubs d'ambition européenne dédié à l'ingénierie et au manufacturing pour les systèmes mécaniques intelligents. Le pôle CIMES compte environ 500 adhérents et anime un écosystème d'innovation de pointe fédérant tous les acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation. L'objectif est de concevoir, développer et industrialiser les procédés, produits et services en faveur de l'emploi, des compétences et du développement international.

Il répond aux enjeux de la filière mécanicienne, stratégique pour l'industrie et la compétitivité française. Cette filière est aujourd'hui en pleine mutation (digitale, environnementale, internationale ...) et doit se donner les moyens de répondre aux attentes de l'industrie du futur et de faire face aux mutations engendrées par les crises successives : crise Covid et crise liée à la guerre en Ukraine.

Le pôle CIMES opère sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine. Son siège social est basé à Cluses en Haute Savoie. Le pôle dispose d'antennes territoriales, dont une installée au Bâtiment des Hautes Technologies à Saint Etienne.

Le pôle propose sur le territoire de Saint-Etienne Métropole un programme de travail qui se décline d'une part en fonction du cœur de métier du pôle, et d'autre part, au regard de son ancrage territorial qui repose sur les actions conduites avec les grappes industrielles, notamment la grappe Mécaloire, s'agissant du territoire de Saint-Etienne Métropole.

Eléments de bilan de l'action CIMES en 2021

Le pôle CIMES a bénéficié pour l'année 2021 d'un soutien de Saint -Etienne Métropole en subvention et à hauteur de 90 000 €. Ce soutien a notamment permis l'obtention des résultats suivants :

- 56 entreprises du territoire ligérien ont pu se voir notifier une aide sur projet avec le support de CIMES ;
- 8 projets collaboratifs impliquant 12 acteurs du territoire dont 9 entreprises, ont été accompagnés et labellisés par le pôle. Ces projets ont été déposés à différents guichets dont notamment la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence Nationale de la Recherche, l'Etat (programme Horizon 2020). Ce sont ainsi 1,9 M€ de subvention envisageables dont 1,3 M€ notifiées fin 2021 ;

- 10 entreprises ont été accompagnées conjointement par CIMES et Mécaloire dans le cadre des projets Plan de Relance ;
- Animation par CIMES de 3 communautés d'acteurs. Une communauté dédiée à la fabrication additive, une communauté dédiée à la réalité virtuelle et augmentée et une communauté dédiée aux offreurs de solution ;
- Action d'accompagnement aux projets européens : sur 22 adhérents impliqués, 6 sont ligériens ;
- Action filière cycle : mise en place d'un groupe de travail impliquant une dizaine d'entreprises de la Loire. Avec l'appui d'un consultant, cette action a pour objectif de positionner les acteurs stéphanois sur la filière cycle et notamment sur le volet production.

Actions 2022 - Programme d'actions dédié aux actions collaboratives :

Le pôle déploiera sur le territoire de Saint-Etienne Métropole un programme d'actions défini dans le cadre de la feuille de route du pôle qui s'articule autour des points suivants :

- Animation de l'écosystème d'innovation : animation scientifique et thématique, dans le but de faire émerger des projets collaboratifs de Recherche et Développement,
- Animation d'un écosystème régional « expert » du manufacturing et de la performance des systèmes : dans ce cadre le pôle pilote des communautés dédiées à des sujets à enjeux pour l'industrie du futur : communauté I3D dédiée à la fabrication additive, communauté dédiée aux offreurs de solution, communauté dédiée à la réalité virtuelle. Les acteurs stéphanois sont impliqués dans ces communautés et cela permet la participation de ces acteurs à des projets structurants dédiés à ces thématiques à une échelle régionale et nationale,
- Positionnement du pôle au sein de réseaux régionaux, nationaux et européens. Cela se traduit par l'implication du pôle dans des démarches structurantes, comme l'Alliance Industrie du futur, le Contrat de stratégie filière dédié aux offreurs de solutions... et l'implication dans des projets européens,
- Déploiement de l'offre CIMES Impulsion : cette offre a été mise en place dans le cadre de la crise covid et sera renforcée dans le cadre de la crise Ukrainienne. Cette offre doit permettre de renforcer la résilience de l'écosystème industriel qui doit notamment faire face à des enjeux de sécurité, sureté, performance, agilité et environnement. Pour l'année 2022 l'offre CIMES Impulsion permettra de travailler sur le marché nucléaire et sur la problématique énergétique.

Actions 2022 - Animation territoriale dédiée au territoire de Saint Etienne Métropole.

Le pôle déploie une offre de service propre au territoire de Saint-Etienne Métropole. Cette offre se décline ainsi :

- Valorisation de l'appel à projets « PME primo innovantes »,
- Participation à la Task force « plan de relance » au côté notamment de la CCI, de l'UIMM, du CETIM...,
- Déploiement de la plateforme d'accélération industrie du Futur : projet Quatrium porté par le CETIM et dont l'objectif est d'accélérer la transformation des entreprises industrielles par l'intégration des technologies de l'industrie du futur,
- Implication du pôle dans la réalisation de la toile industrielle Manufacturing,
- Mobilisation et implication des acteurs de l'écosystème stéphanois dans les communautés régionales comme I3D, communauté réalité virtuelle notamment et mobilisation des partenaires stéphanois dans des projets structurants au niveau régional et européen,

- Organisation de la biennale du Manufacturing 2022 en lien avec Saint-Etienne Métropole,
- Implication dans le projet Campus des Métiers et des qualifications « Design Industrie »,
- Participation à la Biennale du design 2022,
- Collaboration avec le pôle éco conception sur le Green Manufacturing,
- Offre du pôle dédiée aux entreprises de la grappe Mécaloire : dans ce cadre le pôle met à disposition un mi-temps d'un équivalent temps plein dont les missions ont été définies et validées par le CA de Mécaloire,
- Filière cycle : travail engagé avec les acteurs de la filière sur les enjeux de relocalisation industrielle de cette filière sur le territoire.

Le pôle sollicite un financement de 90 000 € pour assurer le programme mentionné ci-dessus pour l'année 2022, dont 50 000 € au titre de l'action collaborative du pôle et 40 000 € au titre des missions d'animation territoriale.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue à CIMES une subvention de 90 000 € pour l'exercice 2022 au titre de l'action « d'animation de l'écosystème d'innovation pour l'année 2022 » ;**
- **approuve le projet de convention entre Saint-Etienne Métropole et le pôle CIMES : projet de convention en annexe du présent rapport ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces inhérentes à cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2022 sur le compte : Dest. 65, INUM SUFLI « Section de fonctionnement ».**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU